

Les \$43,575 de l'accise se décomposaient comme suit:

Salaires des inspecteurs et augmentations de salaires.	\$32,575
Frais de voyage, etc., des inspecteurs.	11,000

Le budget de 1921-22 indique une augmentation de \$77,805, dont un montant de \$54,497 représente des arrérages de salaires dus à cause de la classification, laissant une augmentation de \$23,308 comme augmentation pour l'exercice 1921-22.

Ce dernier montant se répartit comme suit:

Augmentations statutaires	\$13,780
Montant pour subvenir à l'augmentation du coût des frais de voyage et pour payer les employés remplaçant les fonctionnaires réguliers malades et en congé avec paye, et pour les promotions, etc.	9,528.
	<hr/>
	\$23,308

L'item est adopté.

Pour frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif, \$238,000.

M. SINCLAIR (Guysborough): Tout le montant de ce crédit est-il requis pour les croiseurs?

L'hon. M. WIGMORE: Oui.

M. SINCLAIR (Guysborough): Ceci comprend les réparations?

L'hon. M. WIGMORE: Tout.

M. SINCLAIR (Guysborough): Il y a plusieurs crédits dans le budget pour la réparation des bateaux et je voulais savoir si cela comprenait tout. Quels sont les noms des croiseurs?

L'hon. M. WIGMORE: Le *Margaret* sur le golfe St. Laurent et le *Grib* sur la côte de la Nouvelle-Ecosse.

M. SINCLAIR (Guysborough): N'y a-t-il pas de croiseurs sur la côte du Pacifique ou sur les Grands lacs?

L'hon. M. WIGMORE: Non.

L'item est adopté.

Budget supplémentaire, 1920-21.—Douanes.—Frais d'entretien des croiseurs du revenu et service préventif—crédit supplémentaire, \$45,000.

M. SINCLAIR (Guysborough): L'argent a-t-il déjà été entièrement dépensé?

L'hon. M. WIGMORE: Oui.

M. SINCLAIR (Guysborough): En vertu de quelle autorité?

L'hon. M. WIGMORE: L'argent n'a pas réellement été dépensé, mais ces réparations ont été faites et nous demandons maintenant la permission de faire la dépense. Le

[M. Sinclair (Guysborough).]

Margaret a été employé durant la guerre par le ministère du Service naval et lorsqu'il nous fut remis, il fallut lui faire des réparations considérables avant qu'il puisse reprendre le service. Il fallait absolument le remettre en état de service avant le 1er mai, c'est pourquoi l'on a fait ces réparations.

L'item est adopté.

Budget principal.—Immigration et colonisation.—Dépenses casuelles dans les agences canadiennes, britanniques et étrangères et dépenses générales de l'immigration, \$870,000.

M. SINCLAIR (Queen) (I.P.-E.): Le ministre voudrait-il nous expliquer l'augmentation de cet item?

L'hon. M. CALDER: Ce crédit comprend nos dépenses générales pour le service de l'immigration au Canada, aux Etats-Unis et dans la Grande-Bretagne. Il inclut les item de la publicité, qui comprend les annonces, les impressions, les brochures, les atlas, les cartes géographiques, les articles dans les revues, et tous les autres item de ce genre. Nos impressions générales, telles que l'impression des livres, des formules, des cartes, des entêtes de lettres, etc., sont faites par l'imprimeur du roi. Ensuite, nous avons des dépenses casuelles et contingentes. Elles comprennent les enquêtes spéciales, les salaires et les dépenses des employés temporaires engagés ailleurs qu'à Ottawa. Je pourrais citer un exemple des dépenses de ce genre. L'année dernière, au plus fort de l'immigration, particulièrement d'Europe, nous avons été obligés d'engager un bon nombre d'employés temporaires. Un grand nombre des immigrants furent détenus et beaucoup étaient à destination des Etats-Unis. Ce travail seul nous a coûté dans les environs de \$40,000 ou \$50,000 pour ces employés temporaires. Ce crédit comprend aussi le petit boni payé à certaines catégories d'immigrants qui venaient auparavant au Canada. Je suis heureux de dire que ce boni va être discontinué le 1er juillet de cette année.

Tous les Dominions britanniques sont tombés d'accord pour déclarer que, dorénavant, on ne paiera plus ce boni et je crois moi-même que le moment était venu de l'abandonner. Ce crédit comprend aussi les dépenses relatives à l'inspection des enfants immigrants britanniques. Nous avons ensuite certaines gratifications à payer à des sociétés s'intéressant à l'immigration britannique et à l'immigration des enfants. Viennent ensuite les dépenses de nos agences aux ports et à l'intérieur. Par exemple, à Montréal, comme à Winni-